

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Nombre de membres Nombre de membres Nombre de délégués :
du Conseil qui se trouvent - présents : 40
Communautaire : 48 en fonction : 48 - représentés : 6
TOTAL 46

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

Pour la commune d'ALTORF:	Pour la commune d' ERGERSHEIM :	Pour la ville de MUTZIG :
¥	Mme Marianne WEHR, Maire	M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire
•	M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	Mme Caroline PFISTER, Adjointe
Pour la commune d'AVOLSHEIM :	Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :	M. Marc DECKERT, Adjoint
M. Pascal GEHIN, Maire	M. Eric FRANCHET, Maire	-
•	Mme Solène HOEHN, Adjointe	-
Pour la commune de DACHSTEIN :	Pour la commune de GRESSWILLER :	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
M. Laetitia MARTZ, Maire	M. Pierre THIELEN, Maire	
M. Fabien SCHMITT, Adjoint	Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
Pour la commune de DINSHEIM/BR. :	Pour la commune d'HEILIGENBERG:	Pour la commune de NIEDERHASLACH :
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire	M. Guy ERNST, Maire	Mme Marielle HELLBOURG, Maire
M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	(1)	M. Laurent FARON, Adjoint
Pour la commune de DORLISHEIM :	Pour la ville de MOLSHEIM :	Pour la commune d'OBERHASLACH :
M. Gilbert ROTH, Maire	M. Laurent FURST, Maire	M. Jean BIEHLER, Maire
Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe	Mme Chantal JEANPERT, Adjointe	Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
M. David PAULY, Cons. Mun.	M. Philippe HEITZ, Adjoint	
Pour la commune de DUPPIGHEIM :	Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	Pour la commune de SOULTZ-BAINS :
M. Julien HAEGY, Maire	M. Gilbert STECK, Adjoint	M. Alain VON WIEDNER, Adjoint
¥	M. Martial HELLER, Adjoint	M. Nicolas WEBER, Adjoint
Pour la commune de DUTTLENHEIM :	×	Pour la commune de STILL :
M. Alexandre DENISTY, Maire	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun.	M. Alexandre GONCALVES, Maire
Mme Sylvia FENGER HOFFMANN,	M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun.	•
Adjointe	12	Pour la commune de WOLXHEIM :
M. Philippe BUCHMANN, Cons.		M. Adrien KIFFEL, Maire
Mun.		Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Bruno EYDER ayant donné procuration à M. Laurent FURST
 Mme Laurence HOMMEL ayant donné procuration à Mme Nathalie DISCHLER
 Mme Christelle WAGNER-TONNER ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ
 Mme Armelle MORGENTHALER ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE,
 M. Patrick SCHULTHEISS ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER,
 Mme Chantal SITTLER ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES

Membre titulaire représenté par son suppléant :

Membre excusé:

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

- M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
- M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET: ASSAINISSEMENT - VILLE DE MUTZIG - EXTENSION RUE DU GENERAL DE GAULLE - CONVENTION AVEC LA VILLE: AVENANT N° 1

N° 23-125

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

vu sa délibération N° 21-116 du 9 décembre 2021, entérinant la convention relative aux modalités techniques et financières liées aux travaux d'extension du réseau d'assainissement à réaliser dans la rue du Général de Gaulle à MUTZIG;

CONSIDERANT que les travaux, qui consistaient en la pose de 60 ml de réseau d'assainissement en PVC Ø 315 mm, étaient estimés à 17.600,00 € HT;

CONSIDERANT qu'en cours de chantier, il s'est avéré que des modifications et adaptations des ouvrages ont été rendues nécessaires, notamment :

- le dévoiement de réseaux d'électricité et de télécom ;
- l'augmentation du linéaire de réseau à poser (56 ml au lieu de 50 ml) ;
- la mise en œuvre d'une grave-bitume en assise de chaussée, sur une épaisseur de 16 cm, à la demande du gestionnaire de voirie (CeA) ;

CONSIDERANT que ces travaux complémentaires modifient les dispositions de la convention y relative ;

VU ainsi le projet d'avenant en ce sens, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 21 décembre 2023 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Eau et Assainissement, en sa séance du 2 novembre 2023 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré;

à l'unanimité entérine

l'avenant N° 1 à la convention relative aux modalités techniques et financières liées aux travaux d'extension du réseau d'assainissement à réaliser dans la rue du Général de Gaulle à MUTZIG, dans les forme et rédaction proposées,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à le signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

e Président,

La secrétaire de séance,

Caroline PFISTER

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 22 décembre 2023

- publication sur le site internet le 22 décembre 2023

Acte à classer

DE-23-125

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST :

ASCL_2_2023-12-22T12-07-20.00 (MI249952869)

Identifiant unique de l'acte :

067-246701064-20231221-DE-23-125-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

ASSAINISSEMENT - VILLE DE MUTZIG - EXTENSIO

GENERAL DE GAULLE - CONVENTION AVEC LA V

N. 1

21/12/2023 Date de décision :

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte:

23-125 ASST MUTZIG EXTENSION

Multicanal: Non

RUE GAL DE GAULLE CONVENTION

AVEC LA VILLE.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Transmis Accusé de réception Date 22/12/23 à 12:07 Date 22/12/23 à 12:07 Date 22/12/23 à 12:17

Par SEGUIN Muriel Par SEGUIN Muriel